

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 10 (1872)
Heft: 12

Artikel: Lausanne, le 23 mars 1872
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr. ; trois mois, 1 fr.
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

AVIS

Nous prions nos abonnés de l'étranger qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant par mandat de poste.

Lausanne, le 23 mars 1872.

La Suisse occidentale et, selon toute apparence, la Suisse italienne, repousseront la nouvelle Constitution fédérale, qui sera acceptée en revanche par la majorité de nos Confédérés allemands.

Ainsi la votation se groupera par nationalités.

Le même fait se reproduira sans doute quand il s'agira de voter les lois d'application; on verra alors une minorité constamment froissée dans ses idées par la majorité allemande et la question des nationalités se posera inévitablement.

Les révisionnistes savent tout cela, mais ils sont décidés à passer outre. Ils semblent vouloir imiter le prince de Bismark, poursuivant son but en foulant aux pieds toutes les résistances, et ils oublient que si cette politique brutale convient à un empire fondé sur la force, elle ne peut être celle de la Suisse qui a besoin pour se maintenir de l'accord de tous ses enfants.

L'idée d'une majorité allemande maîtrisant le reste de la Suisse, a été souvent exprimée ces dernières années. En 1865 le *Bund* disait ouvertement :

« La Suisse allemande finira par se jeter dans les bras d'une centralisation complète, sans cantons, et par chercher un refuge dans cette forme politique, en se servant pour cela du poids de la majorité dont la Suisse allemande dispose. »

Le même journal, faisant dernièrement la revue des journaux suisses, nous lançait cette phrase dédaigneuse : « Quant à la presse de la Suisse occidentale, chacun connaît ses tendances anti-révisionnistes, aussi nous ne nous en occuperons-nous pas davantage. »

Tous les journaux révisionnistes professent à peu près le même dédain; depuis des mois, ils abreuvant d'épithètes malsonnantes les *velsches* et les *Vaudois* en particulier; ils semblent être l'écho de l'Allemagne, proclamant dans l'orgueil de son triomphe, la déchéance des races latines, et la supériorité de l'élément germanique.

Le despotisme peut être satisfait.

Seule au milieu de l'Europe, notre patrie étant un démenti à ces théories fratricides, à l'aide desquelles il excite les peuples les uns contre les autres, pour élever ensuite sur leurs ruines des trônes et des dynasties, elle donnait au monde l'exemple providentiel de trois nationalités différentes, vivant heureuses sous l'égide commune de la liberté.

Aujourd'hui la Suisse semble vouloir abandonner ce rôle glorieux. Il s'y trouve des hommes qui se croient issus d'un sang supérieur et qui, à l'ouïe des victoires de la grande Allemagne, ont senti se ranimer en eux un vieil instinct germanique.

Oui, le despotisme doit être satisfait.

Pour nous, nous ne connaissons d'autre nationalité que la NATIONALITÉ SUISSE, nous y demeurerons fidèles. Les hommes qui l'ont fondée au Grütli n'avaient d'autre instinct que celui de la liberté, d'autre moyen, que l'union de tous pour la défense commune. Tant que leurs successeurs ont suivi cette inspiration sublime, la patrie a été heureuse.

Lorsqu'ils ont, au contraire, tourné leurs regards vers l'étranger, lorsque les plus forts ont voulu y dominer les faibles, l'ère des discordes civiles a commencé.

C'est aux *Souvenirs*, de M. Vulliemin, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, que nous empruntons encore les lignes suivantes qui nous rappellent un trait assez piquant sur le séjour de Louis Napoléon au camp de Thoun.

M. Vulliemin faisait alors un voyage en Suisse, explorant les archives qui pouvaient lui fournir des matériaux pour la continuation de l'histoire de la Confédération Suisse, par J. de Muller.

« A Bâle, nous dit-il, je fus hospitalièrement accueilli par André Heussler. A Aarau, je trouvai bien des matériaux réunis dans la collection Zur-lauben. A Zurich, mes amis Hottinger, Ferdinand Meyer et Gerold Meyer, contribuèrent à l'envi à faciliter mon travail. A Berne, où je fis de longs et fréquents séjours, tantôt chez M. l'avocat de Tavel et tantôt chez le colonel Wurstemberger, à la Schosshalde, je reçus de MM. Wurstemberger, de Rodt et May de Buren les meilleurs encouragements, des directeurs des archives cantonales et de ceux de la bibliothèque de la ville la plus bienveillante assistance. M. l'ancien avoyer de Mullinen me fit aussi part de ses riches collections.

Dans un des séjours que je fis à la Schosshalde,